

Chapitre trois



EXPANSION DU COMMERCE D'EXPORTATION

Les principales activités que le Secteur de l'expansion du commerce extérieur a menées au cours de l'année reflétaient son objectif premier qui est d'aider les entreprises canadiennes à augmenter leurs exportations et à acquérir des technologies et des capitaux étrangers dans le contexte de la mondialisation rapide des affaires et d'un environnement commercial de plus en plus complexe et compétitif. Elles ont surtout visé les trois grands buts de la Stratégie nationale du commerce, à savoir :

- assurer et élargir l'accès aux marchés mondiaux;
- rendre le Canada plus compétitif;
- accroître les moyens de marketing international du Canada.

Le Secteur a aussi pris des mesures afin que le Canada puisse profiter pleinement des débouchés que créent notamment

- la mise en oeuvre de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis;
- les négociations commerciales multilatérales en cours (l'*Uruguay Round*);
- l'unification du marché européen d'ici 1992; et
- la croissance dynamique de l'activité économique et commerciale dans la région de l'Asie et du Pacifique.

En septembre, le Ministère a pris deux importantes initiatives qui témoignent de son engagement à améliorer les moyens de marketing international du Canada et à aider toutes les industries canadiennes dans les divers marchés du monde. D'abord, le 29 septembre, le ministre du Commerce extérieur, M. Crosbie, a lancé le Programme de promotion du commerce sur les marchés mondiaux, qui prévoit l'affectation de crédits supplémentaires de 57 millions de dollars à de nouveaux efforts promotionnels dans tous les marchés, sur une période de cinq ans. De plus, le Secteur de l'expansion du commerce extérieur a été restructuré de manière à mieux servir les entreprises canadiennes, à rendre le Ministère plus présent auprès des exportateurs actuels et des entreprises prêtes à exporter, et à mieux coordonner les efforts commerciaux des gouvernements fédéral et provinciaux.

Cette réorganisation a donné naissance à des directions sectorielles de marketing international qui ont pour mission d'appuyer les échanges commerciaux et les investissements internationaux des entreprises canadiennes de toutes les branches d'activité économique. Ces directions sont les points d'entrée et de coordination des programmes et services du Ministère qui visent à développer le commerce. Elles sont aussi les principaux organes de diffusion de renseignements commerciaux sectoriels aux entreprises, provinces et autres ministères, et elles complètent les moyens de marketing géographique du Ministère. Grâce à la création de ces directions et à l'établissement des nou-

veaux Centres de commerce international dans toutes les provinces (décrits ci-dessous), les entreprises canadiennes disposent maintenant d'un réseau de délégués commerciaux dans les missions à l'étranger, dans toutes les régions du Canada et à Ottawa.

Technologie de pointe et programmes de défense

Créée au cours de l'année, la Direction générale des programmes de défense et de la technologie de pointe est chargée de promouvoir les intérêts internationaux du Canada dans le domaine des sciences et de la technologie; d'aider les entreprises canadiennes de défense et de technologie de pointe à exporter leurs produits et services ainsi qu'à élargir leur accès aux marchés internationaux; et d'aider les entreprises à tirer profit des débouchés qu'offrent les marchés de produits finis et de recherche-développement dans le secteur de la défense.

Sciences et technologie

Vu la dépendance du Canada à l'égard des innovations technologiques et scientifiques étrangères, le Ministère a concentré son attention sur des questions comme le commerce des services, les incidences de l'unification du marché de la CEE en 1992, la propriété intellectuelle et les transferts de technologie. Il a participé aux travaux des organes des Nations Unies qui s'occupent de la politique scientifique et technologique, ainsi qu'à ceux de l'OCDE et de plusieurs groupes spéciaux qui s'intéressent à des éléments particuliers de ce secteur.

Huit conseillers en sciences et technologie, en poste aux États-Unis, au Japon et en Europe, ont continué de transmettre partout au Canada des renseignements actuels sur les nouvelles découvertes ou politiques scientifiques et sur les possibilités de collaboration internationale. Au cours de l'année, le Ministère a cherché à favoriser le développement économique par la collaboration scientifique dans de nombreuses branches d'activité. Dans le cadre d'accords ou d'arrangements moins formels, le Canada a mené 350 projets de recherche avec des scientifiques au Japon, en RFA, en Belgique, au Royaume-Uni, en Norvège et en France. Un atelier mixte spécial sur les transferts de la technologie a été organisé à Lyon dans le cadre de l'Accord franco-canadien de coopération scientifique et technique. La collaboration avec les États-Unis, qui a été vaste, s'est faite essentiellement sans l'intervention officielle du gouvernement. La Direction générale a aussi participé à plusieurs grands projets scientifiques au Canada et à l'étranger pour profiter des débouchés qu'offre la collaboration internationale.

Communications

Le Ministère a cherché à faire en sorte que les politiques internationales soient adaptées à l'évolution rapide de la